



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

À RÉSULTAT COMMERCIAL ÉGAL RÉMUNÉRATION VARIABLE ÉGALE

*CAO : Contrat
Annuel d'Objectif

Lors de la CDSP du 13 janvier 2022 la direction de la BGPN a présenté les différents éléments de rémunération variable pour les Postiers du Réseau. La CFDT est montée au créneau pour défendre les intérêts des Chargés de clientèle et a clairement affiché son mécontentement devant l'inertie de La Poste. La CFDT réclame, depuis des mois, une évolution du mode de calcul de leur rémunération variable. Elle doit être déconnectée du CAO global du secteur. Il est inacceptable qu'un chargé de clientèle pâtisse des difficultés de la ligne conseil bancaire et perde de l'argent.

**Cette situation n'a que trop duré,
la BGPN doit mettre fin à cette injustice !**



Adhérez en ligne

La CFDT dénonce une situation inéquitable entre les chargés de clientèle et relaie les difficultés des managers devant faire face à cette réalité :

- ▶ Deux Chargés de clientèle, sur deux secteurs différents, avec les mêmes résultats commerciaux ne toucheront pas la même rémunération variable car elle dépendra des résultats globaux du secteur.
- ▶ La ligne managériale se retrouve en difficulté lorsqu'il faut expliquer aux Chargés de clientèle qu'ils ont atteint leurs objectifs mais qu'ils ne toucheront que quelques euros. Dans ce contexte, comment donner du sens... et maintenir la motivation pour les quadrimestres suivants, c'est une équation impossible à tenir pour les managers.
- ▶ Pire encore, comment La Banque Postale et la BGPN espèrent-elles atteindre leurs objectifs commerciaux (très ambitieux...) sans reconnaissance des Postiers qui font les ventes dans les secteurs ?

**LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DE L'ESPACE COMMERCIAL DOIT ÊTRE
DÉCONNECTÉE DU CAO* DU SECTEUR!**

**La CFDT connectée aux Chargés de Clientèle !
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS**

 F3CCFD

 F3CCFD

 F3C-CFD

 F3C.CFD.FR